

# Arbres abattus au Hof-ten-Berg

■ La commune lance une enquête pour déterminer si le permis n'a pas été dépassé

## WOLUWE-S<sup>T</sup>-LAMBERT



Émoi, ce week-end, dans le quartier du Hof-ten-Berg, à Woluwe-Saint-Lambert. Samedi, le son déchirant d'une tronçonneuse se faisait entendre dans le bosquet marécageux, toujours au centre d'une polémique quant à sa future construction. Suite à la tempête de la semaine dernière, des arbres s'y faisaient menaçants. Les propriétaires des lieux ont donc obtenu l'autorisation d'abattre trois

d'entre eux. Il n'en fallait pas plus pour alimenter les soupçons des riverains qui firent venir la police. Le bourgmestre est également descendu sur place.

Les habitants ont relayé leurs inquiétudes à l'association de comités de riverains Wolu-Inter-Quartiers en se demandant si des arbres supplémentaires n'étaient pas passés par la tronçonneuse. *"Il y a un tel fatras de végétation que ce n'est pas facile d'y voir clair"*, indique Bernard Devillers de Wolu-Inter-Quartiers. La commune de Woluwe-Saint-Lambert s'est empressée cette semaine d'entamer une enquête pour faire toute la lumière sur ce qui s'est passé. Si le permis n'a pas été respecté, un P.-V. sera dressé.

Par ailleurs, la commune n'entend plus délivrer de permis pour cette parcelle faisant, par ailleurs, toujours l'objet d'un litige entre certains riverains et le promoteur qui voudrait ériger deux immeubles de quatre étages au Hof-ten-Berg. La commune avait refusé un premier permis. En août dernier, la Région bruxelloise, saisie d'un recours, donnait finalement son accord. Cette décision faisant à son tour l'objet d'un autre recours au Conseil d'État. *"Nous estimons que toutes les procédures n'ont pas été respectées dans ce dossier"*, indique Bernard Devillers. *Et le projet doit également obtenir un permis d'environnement, ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui"*.